

22 jan 2021 -15:12

La ministre De Sutter ouvre la voie à la mise aux enchères des droits de la 5G en Belgique

Le Conseil des ministres a approuvé aujourd'hui un projet de loi et une série d'arrêtés royaux de la ministre Petra De Sutter, en charge de la Fonction publique, des Entreprises publiques, des Télécommunications et de la Poste, qui ouvrent la voie à la mise aux enchères des droits de la 5G en Belgique. Parallèlement, une plateforme de connaissances et d'apprentissage sera mise en place en collaboration avec le SPF Santé publique, Sciensano, différents niveaux de pouvoir et d'autres partenaires afin d'assurer le suivi des aspects liés à la santé et à l'énergie et d'apporter une réponse objective aux questions des citoyens et des entreprises. Le gouvernement fédéral soumettra cette proposition au comité de concertation avant de la transmettre à la Chambre.

Le Conseil des ministres a approuvé aujourd'hui un projet de loi et une série d'arrêtés royaux de la ministre Petra De Sutter, en charge de la Fonction publique, des Entreprises publiques, des Télécommunications et de la Poste, qui ouvrent la voie à la mise aux enchères des droits de la 5G en Belgique. Parallèlement, une plateforme de connaissances et d'apprentissage sera mise en place en collaboration avec le SPF Santé publique, Sciensano, différents niveaux de pouvoir et d'autres partenaires afin d'assurer le suivi des aspects liés à la santé et à l'énergie et d'apporter une réponse objective aux questions des citoyens et des entreprises. Le gouvernement fédéral soumettra cette proposition au comité de concertation avant de la transmettre à la Chambre.

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Tobias Daneels
Porte-parole
+32 486 14 88 13
tobias.daneels@desutter.fed.be